



Avec ou sans ce nouveau job, la sécu est toujours à vos côtés.

Vous venez d'être licencié·e ou vous êtes temporairement sans emploi? Heureusement, vous avez droit à des allocations de chômage. Chacun·e cotise, tout le monde est protégé. C'est ça, la sécurité sociale.

Plus d'infos? Rendez-vous sur
notresecuritesociale.be

La sécurité sociale
Solidaire à chaque instant

